



Déclaration de boycott CSA SPIP du 2 décembre **Trop c'est trop,** **pour le moment c'est sans la CGT IP !**

Dans la foulée d'une nouvelle vague d'annulation de permissions de sortir, du limogeage du chef d'établissement de Rennes, de la poursuite de réformes excluant l'insertion des politiques pénitentiaires, de directeurs et directrices qui commencent à montrer les crocs et de convocation de collègue en gendarmerie le garde des Sceaux a pris à nouveau sa plume pour écrire une missive aux agent.e.s pénitentiaires. Alors pompier, pyromane ou les deux ?

Sur la forme, le champ lexical utilisé nous répugne, notre ministre donnant du « **nous sommes chez nous** », « reconquête de notre territoire », et autres références directes à ce que des groupuscules d'extrême droite font de plus odieux et nauséabond depuis des décennies. **Ces références ne peuvent pas être une maladresse ou une coïncidence, elles sont faites à dessein, constituent un affront aux valeurs républicaines et abîment toujours plus la fonction de garde des Sceaux.** Non Monsieur le garde des Sceaux, vous n'êtes pas chez vous ! Vous êtes notre chef, et seulement pour un temps, aucunement notre propriétaire.

Sur le fond malheureusement, c'est dans la droite ligne, ou l'extrême droite ligne de ce que le ministre donne à voir sur la forme. Poursuite de sa fixette sur les étrangers condamnés, annonce de la possibilité pour les agent.e.s de ramener leur arme de service au domicile (en omettant les tristes chiffres du ministère de l'intérieur sur les conséquences d'une telle réforme), annonce également de la généralisation de moyens de sécurité statique initialement réservés au QLCO, mention à de supposées consignes non respectées par les agent.e.s qui triment dans ses services sous-dotés, et absence totale des SPIP, si ce n'est par une vague allusion creuse et tardive en fin de courrier.

Sur la méthode, tel le roi soleil, notre ministre en appelle maintenant au contact direct avec ses sujets. Étonnant vu le traitement réservé aux agent.e.s qui ne respectent pas le sous-couvert hiérarchique dans notre administration. On évacue les « corps intermédiaires »... Nouvel affront fait au dialogue social s'il en était. La blague a assez duré nous concernant.

Ce ne sont pas les 100 postes promis en 2026, et qui n'arriveront sur les terrains qu'en septembre 2028 après déjà trois années de disette, qui vont régler des problèmes structurels de sous-effectifs et de surpopulation galopante (6000 matelas au sol aujourd'hui). **Nous rappelons par ailleurs que les 4000 postes vacants qu'il évoque sont uniquement ceux en établissements, auxquels il faut en ajouter 1200 en SPIP, mais la CGT IP n'est pas surprise de cette absence chronique de rigueur du ministre sur les affaires de son propre ministère.**

Face à cette offensive, notre organisation syndicale et les personnel.le.s se battent sans relâche. Depuis le 6 mai : mobilisations locales, rassemblements interrégionaux le 17 juin, puis manifestation nationale le 9 octobre à notre appel et celui du SNEPAP-FSU, jour de panthéonisation de Robert Badinter et date anniversaire d'abolition de la peine de mort, où 500 collègues ont fait entendre leur colère et dit STOP à la destruction de leurs métiers et à la stigmatisation des personnes accompagnées.

Cette mobilisation massive n'a été possible que grâce à notre syndicalisme combatif, majoritaire dans les SPIP, mais plus encore grâce à l'engagement et la conviction sans faille des professionnel.le.s dans le bien-fondé et l'efficacité de leur intervention. Collectivement nous refusons la résignation, la peur et défendons sans concession notre mission d'insertion et une justice humaniste !

Aujourd'hui, le ministre, par ses décisions, ses prises de parole publiques et médiatiques, ses courriers, franchit un nouveau cap dans le mépris et la mise en danger des missions comme des personnel.le.s. L'éviction arbitraire d'un chef d'établissement dans un sketch médiatique savamment orchestré, la recherche de responsables, les annulations et suspensions sine die de permissions de sortir culturelles... Ces déclarations accusatoires, cette remise en cause permanente sont insupportables et nous rappellent sans conteste les méthodes employées pour permettre l'arrivée au pouvoir des régimes autoritaires. L'adage se confirme tristement : le pire est toujours à venir.

Là où un ministre devrait défendre publiquement ses services, leurs missions et ses agent.e.s, nous constatons que, pour notre ministre de tutelle il a uniquement été question de mettre ses agent.e.s au pilori, de dénigrer publiquement leurs missions et aujourd'hui de parler de faute, chercher des responsables (mais tous et toutes sauf lui!) dans une absence totale de protection des personnel.le.s des SPIP et des JAP.

Les ordres du jour de nos CSA, désormais réduits au commentaire de la nouvelle sortie médiatique du ministre, aux nouvelles notes ou dépêches qu'il a rédigé ou faites rédiger en dehors de toute concertation, sont donc vidés de sens et ne servent même plus à cocher une case dialogue social avec la filière insertion probation.

Si nous alertons depuis plusieurs mois en intersyndicale sur le virage désastreux pris pour les politiques publiques pénitentiaires, nous appelons aujourd'hui la DAP au sursaut républicain.

La CGT IP travaillera avec toutes les forces qui souhaiteront rappeler qu'on n'assure pas la garde, le suivi et la réinsertion de 280 000 personnes à coup de cocktail, de com', de sortie médiatique et de conférence de presse. C'est bien par le travail, par le constat de la réalité de l'incontrôlable surpopulation et des problématiques qu'elle engendre, par des moyens pour les services publics que nous sortirons l'administration pénitentiaire de cette impasse.

La CGT IP dans l'attente d'une consultation plus large des syndicats de son union et de sa base ne participera pas à cette supercherie où le ministre se croit tout-puissant et se montre aussi sourd et méprisant à l'égard de ses agent.e.s.

La CGT IP suspend donc ses travaux avec la DAP jusqu'à cette consultation et attend des messages clairs et limpides de réorientation.

La CGT IP continuera de défendre, seule, en intersyndicale, dans la pénitencière, dans le réseau justice, dans la sphère publique, l'intérêt de toutes et tous nos collègues, du service public pénitencière et des usager.ère.s qui lui sont confié.e.s par l'autorité judiciaire.

*Montreuil, le 02 décembre 2025
Les élus CSA SPIP de la CGT IP*